

# L'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses  
Aout 2020 - Hors série



Pour avoir respecté le confinement, cousu des masques, fait les courses pour la voisine, travaillé à distance, maintenu le lien avec la famille, fait des visios avec les amis, enseigné les leçons à vos enfants, imprimé des attestations à vos proches...



# RETOUR SUR...

## LA RÉOUVERTURE DU MARCHÉ DE PLEIN VENT

La municipalité a décidé de rouvrir son marché de plein vent du vendredi matin, afin de permettre aux habitants de faire des achats de denrées alimentaires en circuit court et en toute sécurité.

Depuis le vendredi 15 mai, un dispositif spécifique respectant les mesures de distanciation sociale a été installé par les services techniques de la ville.



Les clients sont invités à respecter scrupuleusement les gestes barrières et à utiliser leurs propres sacs.



# 250

personnes

de plus de 75 ans ont été contactées par le CCAS pendant la période de confinement.

## LE CCAS A GARDÉ LE CONTACT

Depuis le début de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale de Seysses s'est appliqué à veiller à sa vocation première : **soutenir les personnes les plus fragilisées de la commune.**

Avec un simple appel, il a été possible de maintenir le lien chaque semaine avec les personnes isolées et de leur apporter une aide logistique personnalisée (masques à domicile, impression des autorisations de sortie, accompagnement aux courses, etc.).

## DISTRIBUTION DE MASQUES

La première grande distribution des masques pour chaque administré a été organisée le dimanche 10 mai.



Afin de limiter les flux de population et pouvoir appliquer les mesures barrières, la remise des masques s'est faite sur la base de la répartition des habitants par bureau de vote.

Cette journée s'est déroulée dans le strict respect des règles d'hygiène et de distanciation en vigueur.

En parallèle, les personnes vulnérables, dans l'incapacité de se déplacer, ont reçu leur masque à domicile.

## LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cette année, la traditionnelle cérémonie du 8 mai était différente des précédentes.

La commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 s'est tenue, sans public, ni sonorisation, ni formation musicale comme à l'accoutumée.

Alain Pace a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts en hommage aux soldats morts pour la France durant la seconde guerre mondiale.

## SOMMAIRE

- P.2 Retour sur...
- P.3 Éditorial
- P.4 Délibérations
- P.5 à 9 Le nouveau conseil municipal
- P.10 CCAS - registre nominatif communal
- P.11 Cellule COVID 19
- P.12 Fête des associations

## S'INFORMER - NOUS CONTACTER :



=> Le site internet de la ville  
[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)



=> La newsletter (inscription sur le site internet)



=> La page Facebook de la mairie "Seysses, ma ville"



=> L'application "panneau pocket" à télécharger sur votre Téléphone (gratuit)

## MAIRIE DE SEYSES

10, place de la Libération  
31600 SEYSES - 05 62 11 64 64  
[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)  
[infos@mairie-seysses.fr](mailto:infos@mairie-seysses.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI  
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h  
MERCREDI : 9 h - 12 h 30  
  
SAMEDI\*: 9 h 30 - 12 h 15  
  
\*29 août 2020  
12 et 26 septembre 2020  
10 et 24 octobre 2020  
7 et 21 novembre 2020  
5 et 19 décembre 2020

Couverture : illustration "Merci"  
Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Jérôme BOUTELOUP

Photos : Mairie, Associations,  
Intervenants extérieurs, Pixabay

Impression : Imprimerie Cazaux Muret

Imprimé sur papier recyclé

Tirage à 4200 exemplaires

## Chères Seysoises, Chers Seysois,



Lors des élections municipales du 15 mars 2020, vous nous avez accordé votre confiance et je tiens à vous exprimer toute notre gratitude. Contexte sanitaire oblige, la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale n'a pu se faire que le 27 mai dernier lors du conseil municipal d'installation qui m'a fait l'honneur de m'élever Maire de Seysses.

Durant trois mois, les mesures de confinement ont perturbé notre vie quotidienne. Pendant cette période, et sous la direction d'Alain Pace, les services municipaux se sont adaptés pour répondre à vos questions et accompagner les personnes isolées. Mes pensées accompagnent celles et ceux pour qui cette période a été particulièrement difficile à traverser.

La nouvelle équipe municipale a pris le relais et s'est consacrée à la gestion du déconfinement. Il a fallu ouvrir progressivement les différents bâtiments et équipements (écoles, mairie, salles sportives...) tout en assurant la sécurité sanitaire et en s'adaptant à la réglementation. Je félicite et remercie tous les acteurs qui s'y sont impliqués : enseignants, présidents d'association, agents municipaux, et tant d'autres.

Nos déplacements et nos rassemblements seront encore limités ces prochains mois, et malheureusement nos animations aussi.

Profitons-en pour (re) découvrir nos commerces. Continuons à faire nos achats localement, à profiter de nos restaurants, à visiter nos producteurs locaux, à faire appel à nos artisans... Ainsi nous ferons vivre Seysses.

Plus que jamais, le résultat des dernières élections municipales me conforte dans mon projet que Seysses devienne une ville dynamique. Ce projet, je le mènerai avec l'équipe municipale qui vous est présentée dans ce hors-série. Le renouveau qu'apportent les uns, allié à l'expérience des autres, nous permettra de progresser vers l'avenir avec confiance. Mais **ce projet se fera aussi et surtout avec vous** car je connais votre désir de participation à la vie de notre commune.

Après ces moments agités et perturbés depuis quelques mois, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été. N'oublions pas que le virus circule encore, continuons à respecter les gestes barrières. Il est de notre devoir, à Tous, de garder nos bonnes habitudes de prudence.

Jérôme BOUTELOUP,  
Maire de SEYSES



# LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

11 décembre 2019

- Compétence eaux pluviales urbaines
- Subvention Hôpital Sourire, suite concert
- Débat d'orientations budgétaires 2020
- Acquisition parcelle Nloisir A221
- SDEHG Enveloppe annuelle pour travaux urgents 2020
- Muretain Agglo Adhésion groupement de commandes pour la fourniture de produits d'entretien

- Muretain Agglo Adhésion groupement de commandes levés topographiques, géomètre et inspections télévisées
- Muretain Agglo Adhésion groupement de commandes pour la fourniture pneumatiques
- Muretain Agglo Rapport de la Chambre Régionale des Comptes SIVOM SAGe\* Modalités de reprise de compétence équipements sportifs annexés au collège

26 février 2020

- Subventions aux associations
- Vote du budget primitif
- Reprise anticipée du résultat 2019
- Demande de subvention pour le fonctionnement du "Conservatoire à rayonnement Intercommunal Axe Sud" pour la période 2019-2020
- Approbation de la révision du PLU
- SDEHG Rénovation de points lumineux hors service
- Avis avant enquête publique sur le P.P.R.N prévisibles liés aux inondations du bassin versant Touch aval
- Convention avec la commune de Frouzins pour la gestion du service informatique
- Convention de partage de moyens avec le Muretain Agglo pour la propreté aux abords des points de regroupements
- SIVOM SAGe\*Adhésion à un groupement de commandes

27 mai 2020

- Election du Maire
- Choix du nombre d'adjoints
- Élection des Adjoints

9 juin 2020

- Création des commissions municipales
- Tarifs de la Taxe Locale sur les publicités extérieures 2021
- Taux des taxes directes locales pour 2020
- Désignation du Président du Comité Technique
- Désignation des membres élus de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées
- Désignation des membres de la commission d'Appel d'offres
- Indemnités de fonction des élus communaux
- Election d'un délégué au CNAS\*
- Délégation au Maire
- Élection des membres élus au Conseil d'Administration du CCAS\*
- Nombre des membres au Conseil d'Administration du CCAS\*
- Désignation des délégués communaux au Syndicat H.G.E\*
- Désignation des délégués communaux à la commission territoriale du SDEHG\* de Muret
- Désignation des délégués communaux du SIAS Escalieu\*
- Désignation des délégués communaux au S.M.G.A.L.T\*
- Désignation des délégués communaux du SIVOM SAGe\*

\* Glossaire

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CNAS : Comité National d'Action Sociale

SDEHG : Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

SIAS Escalieu : Syndicat Intercommunal Action Sociale

SIVOM SAGe : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Saôdrune Ariège Garonne

S.M.G.A.L.T : Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

Syndicat H.G.E / Syndicat Haute Garonne Environnement

Retrouvez toutes les délibérations en mairie ou en ligne : <https://www.mairie-seysses.fr/vie-municipale/les-deliberations/>



## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020



SEYSSES Ensemble  
de l'écoute à l'action

La liste "Seysses Ensemble", conduite par **Jérôme Bouteloup**, a obtenu 53,25% des voix et 22 sièges au conseil municipal.



La liste "Seysses Demain", anciennement appelée "AGIR SDR", menée par **Vicky Vallier**, a obtenu 46,75% des voix et 7 sièges au conseil municipal.

La nouvelle équipe élue va gérer la ville pendant les six prochaines années.

**Le conseil municipal** représente l'ensemble des habitants de la commune et sert l'intérêt général.

Le conseil est ouvert à tous et **vous êtes invités à y assister**.

Les dates des conseils municipaux sont accessibles par voie de presse ou sur le site Internet de la ville.

Découvrez la nouvelle équipe et ses missions (pages suivantes).

## RETOUR SUR L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 mai dernier, la première séance du nouveau conseil municipal issu du scrutin du 15 mars dernier, s'est tenue dans la salle des fêtes de Seysses et avait un ordre du jour simple : élection du maire, puis élection des adjoints.

Après la lecture par Alain Pace des noms des nouveaux membres du conseil municipal auxquels il a souhaité la bienvenue, la doyenne d'âge Yvette Lenfant a pris la présidence des débats pour organiser l'élection du maire.

Une élection sans surprise puisque **Jérôme Bouteloup** a été désigné maire de Seysses.



*Jérôme Bouteloup, reçoit les clés de la ville d'Alain Pace, ancien maire de Seysses.*

## MAIRE - QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Élu au scrutin secret par le conseil municipal, le maire d'une commune remplit deux rôles :

**Représentant de l'État** : à ce titre, sous l'autorité du préfet, il veille à la publication des lois et des règlements, à l'organisation des élections et à la légalisation des signatures. Sous le contrôle du procureur de la République, il exerce les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire.

**Représentant Agent exécutif de la commune** : il est chargé de faire exécuter les décisions du conseil municipal et exerce plusieurs délégations. D'une manière générale, il veille à procurer aux habitants des services et un cadre de vie propres à améliorer leur bien-être. Il s'attache également à accompagner et à anticiper les mutations de la société.

## UN ÉLU DE PROXIMITÉ

Vous souhaitez rencontrer le maire, lui présenter un projet ou bien encore évoquer un sujet qui vous préoccupe ?

Jérôme Bouteloup reçoit sur rendez-vous les Seysoises et les Seysois, un vendredi sur deux de 14h à 16h et un samedi sur deux de 10h à 12h.

Les personnes qui souhaitent le rencontrer sont priées de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 05 62 11 64 64.

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

## VOS ÉLUS

Le Conseil municipal de la Ville de Seysses se compose de 29 conseillers municipaux  
dont huit adjoints au maire, cinq conseillers délégués.

### LE MAIRE



Jérôme BOUTELOUP

Maire

5<sup>ème</sup> Vice-président de la communauté  
de communes du Muretain Agglo

### LES ADJOINTS AU MAIRE



Magali PATINET  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Communication



Dominique ALM  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Voirie, éclairage  
public, patrimoine



Marie-Ange KOFFEL  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires culturelles et  
vie associative



Philippe STREMLER  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Affaires scolaires,  
petite enfance, jeunesse  
Conseiller communautaire



Malika BENSOUCI  
5<sup>ème</sup> Adjointe  
Implication citoyenne  
et démocratie  
participative



Xavier BERLUTEAU  
6<sup>ème</sup> Adjoint  
Urbanisme et  
développement durable  
Conseiller communautaire  
suppléant



Magalie GRANDSIMON  
7<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires sociales,  
aînés et handicap



Didier ZERBIB  
8<sup>ème</sup> Adjoint  
Développement  
économique et  
marchés publics

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Raphaël **RIGACCI**

Conseiller municipal

Sport



Françoise **BARRÈRE**

Conseillère municipale

Animations et festivités



Fabio **VITULLI**

Conseiller municipal

Solidarité et cérémonies



Sébastien **CHAUDERON**

Conseiller municipal

Sécurité et prévention



Pascal **NGUYEN**

Conseiller municipal

Environnement

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Ana **ROLDAN**

Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



Mathilde **ESCLASSAN**

Conseillère municipale



Yvette **LENFANT**

Conseillère municipale



Orlane **LABAT**

Conseillère municipale



Philippe **RIGAL**

Conseiller municipal



Morgane **CARRA**

Conseillère municipale



Valentin **DE MUER**

Conseiller municipal



Isabelle **SIMONETTO**

Conseillère municipale

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Vicky **VALLIER**

Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



Gilles **DURET**

Conseiller municipal



Emeline **ROLLAND**

Conseillère municipale



Olivier **TIQUET**

Conseiller municipal



Cynthia **GONZALEZ**

Conseillère municipale



Jean-Paul **ROBERT**

Conseiller municipal



Françoise **MALEPLATE**

Conseillère municipale

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

**A**djoints, conseillers délégués ou conseillers municipaux, les élus sont membres d'une ou plusieurs commissions.

Ces commissions sont **présidées par M. le Maire**, ou en son absence par un vice-président élu en son sein.

Le rôle de ces commissions est d'étudier les dossiers en cours, d'émettre des avis et faire des propositions au conseil municipal.

### **Finances : Vice – présidente : ROLDAN Ana**

ALM Dominique, PATINET Magali, GRANDSIMON Magalie, RIGAL Philippe, STREMLER Philippe, BERLUTEAU Xavier, CHAUDERON Sébastien, VALLIER Vicky, DURET Gilles.

### **Affaires scolaires, enfance et jeunesse : Vice-président : STREMLER Philippe**

BARRÈRE Françoise, PATINET Magali, GRANDSIMON Magalie, BENSOUCI Malika, KOFFEL Marie-Ange, CHAUDERON Sébastien, CARRA Morgane, GONZALEZ Cynthia, MALEPLATE Françoise.

### **Urbanisme, travaux et voirie : Vice-président : BERLUTEAU Xavier**

ZERBIB Didier, ALM Dominique, SIMONETTO Isabelle, RIGAL Philippe, STREMLER Philippe, DE MUER Valentin, ROLDAN Ana, DURET Gilles, TIQUET Olivier.

### **Environnement, aménagements et espaces verts : Vice-président : NGUYEN Pascal**

ROLDAN Ana, ZERBIB Didier, ALM Dominique, PATINET Magali, ESCLASSAN Mathilde, CHAUDERON Sébastien, SIMONETTO Isabelle, VALLIER Vicky, ROLLAND Emeline.

### **Culture, vie associative et vie des quartiers : Vice-présidente : KOFFEL Marie-Ange**

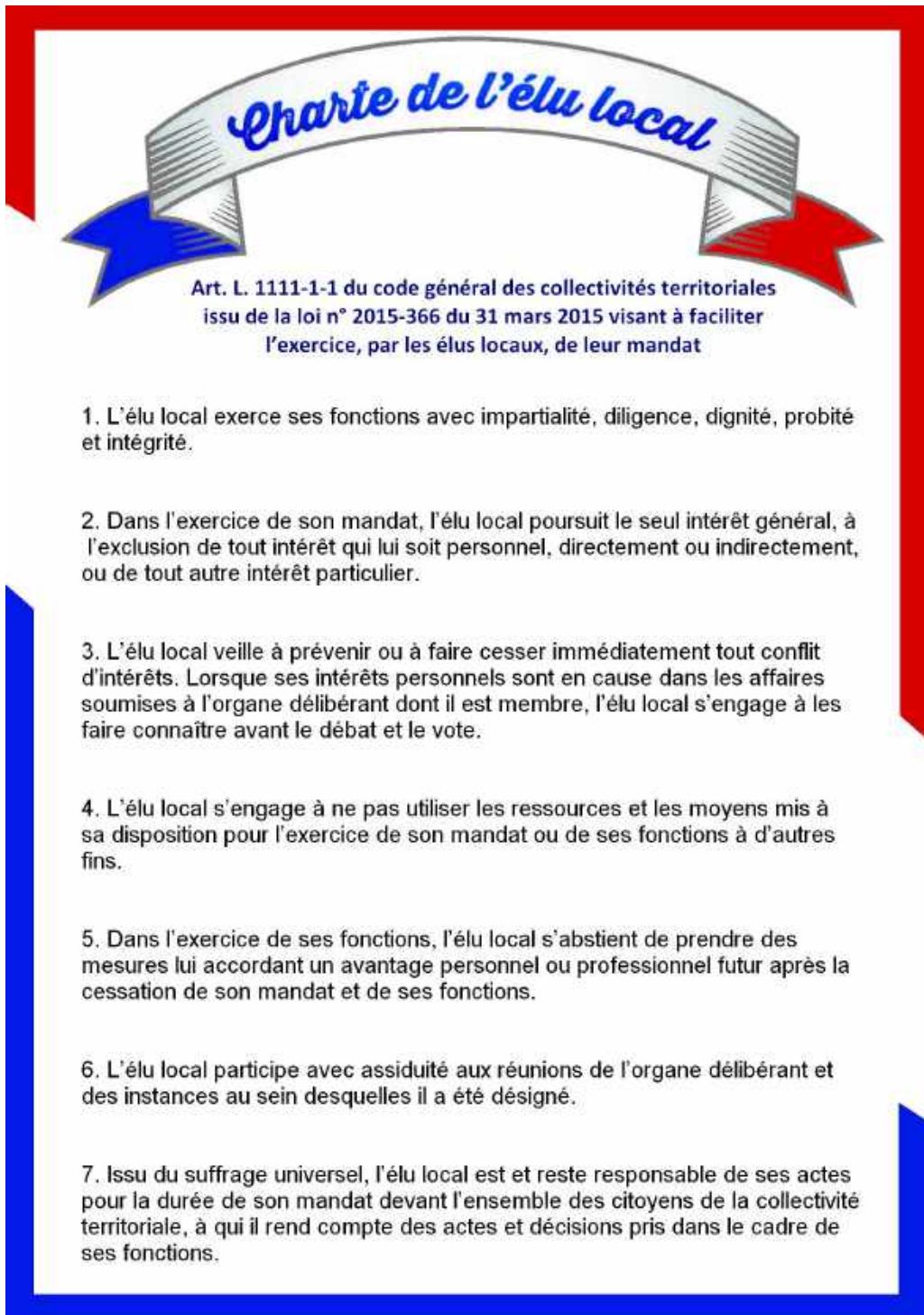
BARRÈRE Françoise, PATINET Magali, BENSOUCI Malika, RIGACCI Raphaël, DE MUER Valentin, CARRA Morgane, LABAT Orlane, ROBERT Jean-Paul, MALEPLATE Françoise.

## LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Pour la première fois en 2020, la Charte de l'élu local a été lue lors de la réunion d'installation du conseil municipal.

Cette charte, qui a valeur législative, contient sept règles de bon comportement et de déontologie que tous les conseillers municipaux doivent respecter.

La charte accompagne les élus locaux tout au long de leur mandat et dans toutes les missions qui leur sont attachées. Elle vise en effet à guider, dès le premier jour du mandat, le comportement, les agissements, l'état d'esprit des élus locaux dans toutes les instances où ils participent au nom et pour le compte de leur collectivité.



## LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF

# INSCRIVEZ-VOUS ! PROTÉGEZ-VOUS !

### Le registre communal nominatif, c'est quoi ?

Depuis les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels ou de crises sanitaires inédites.

### Quel est l'intérêt de s'inscrire ?

L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'intervention du CCAS auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il permettra d'avoir un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

### Qui est concerné ?

Il s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et isolées :

- de 65 ans et plus
- de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- adultes handicapés

*Ce registre nominatif est confidentiel.  
Il est conservé et mis à jour  
par le CCAS de la ville de Seysses.*



## COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

**C'est une démarche volontaire,  
qui s'effectue à la demande :**

- de la personne concernée ou de son représentant légal
- d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile...)

**Selon les modalités suivantes :**

- en ligne sur le site internet de la mairie de Seysses
- par écrit via le formulaire papier qui vous a été adressé par courrier
- par téléphone en contactant directement le CCAS au 05 62 11 64 80

*À noter qu'à tout moment il est possible pour la personne inscrite de rectifier les informations ou de demander la radiation de ce registre*

**CCAS DE SEYSES - ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS - 05 62 11 64 80  
8, rue du Général de Gaulle - ccas@mairie-seysses.fr**

**Lundi 9h à 12h30 - 14h à 17h - Mardi 9h à 12h30 - Jeudi 9h à 12h30 - 14h à 17h Vendredi 9h à 12h30**

**S**ur proposition de Monsieur Le Maire et à titre exceptionnel, les élus de l'opposition "Seysses Demain" acceptent de ne pas utiliser leur droit d'expression pour laisser la place à l'actualité de la cellule Covid-19.

### DES ÉLUS MOBILISÉS POUR VOUS



**D**ans le respect des consignes et des gestes barrières, nous sommes amenés à innover ou tout simplement, à répondre aux besoins concrets des Seysois. C'est dans ce contexte que M. le Maire a activé, le jour de l'installation du conseil municipal, une cellule de crise intitulée "cellule covid-19".

Les différentes réunions ont permis de faire un point sur l'organisation existante, définir des pistes d'amélioration et soumettre des propositions d'actions à effet immédiat définies en fonction des dernières directives gouvernementales et des annonces de l'Agence Régionale de Santé.

La cellule covid-19 pourra également être amenée à travailler avec de nombreux acteurs de la vie municipale (CCAS, commerçants, associations, etc.).

Parmi les actions réalisées depuis début juin, nous pouvons citer entre autres :

- La distribution des masques offerts par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Occitanie.
- Garantir un stock suffisant de masques pour chaque habitant pour une 3ème distribution en cas de nouvelle crise sanitaire.
- La sensibilisation des administrés sur la page Facebook "Seysses, ma ville". N'oublions pas que le virus est toujours présent et qu'il faut rester vigilant.
- La mise à jour (action en cours et en lien avec le CCAS) du registre nominatif qui permettra, en cas de nécessité, un suivi et un accompagnement auprès des personnes âgées, isolées et / ou handicapées.

5 élues se rencontrent régulièrement et travaillent sur les actions futures pour le bien-être de tous :

- Françoise Barrère : Conseillère déléguée aux festivités / Référente de la Cellule Covid 19
- Cynthia Gonzalez : Conseillère municipale de la minorité / Référente de la Cellule Covid 19
- Magali Patinet : 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire déléguée à la Communication
- Magalie Grandsimon : 7<sup>ème</sup> adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, aînés et handicap
- Isabelle Simonetto : Conseillère municipale.

### RETOUR SUR LES DISTRIBUTIONS DES MASQUES

#### Le dimanche 10 mai :

Sous la direction d'Alain Pace, un masque a été remis à chaque administré ayant fait le déplacement à la salle des fêtes. En parallèle, les personnes vulnérables, dans l'incapacité de se déplacer, ont reçu leur masque à domicile.

#### Le samedi 16 mai :

De nouveau à la salle des fêtes, l'ancienne municipalité a invité les personnes n'ayant pu se déplacer à la 1<sup>ère</sup> distribution à venir retirer leur masque.

#### Le jeudi 11 et vendredi 12 juin :

Sur la demande de Jérôme Bouteloup et afin de limiter les flux de population, les élus de la nouvelle municipalité et les agents des services techniques ont distribué 2 masques au domicile de chaque foyer.

#### Le jeudi 18, vendredi 19 et samedi 27 juin :

Tous les foyers comptant plus de 2 personnes de plus de 11 ans étaient invités à venir retirer des masques supplémentaires à l'accueil de la mairie.

The flyer features the town hall logo and text:  
Offert par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Région Occitanie et la Mairie de Seysses.  
LA VILLE DISTRIBUE DES MASQUES RÉUTILISABLES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION \*  
COVID-19  
DISTRIBUTION DE 2 MASQUES DANS CHAQUE BOÎTE AUX LETTRES  
Si votre foyer compte plus de 2 personnes de + de 11 ans, présentez-vous à l'accueil de la mairie munie de votre feuille d'imposition et de votre livret de famille :  
Jeudi 18 et Vendredi 19 Juin : 9h - 12h / 14h - 17h  
Samedi 27 Juin : 9h - 12h  
\* Un masque pour chaque Seysois de plus de 11 ans  
Mairie de Seysses – 05 62 21 44 64  
Info : [mairie-seysses.fr](mailto:mairie-seysses.fr) [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr) Rejoignez-nous sur Facebook ! Seysses, ma ville

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020**  
**de 13h30 à 18h**

**Entrée libre**

**COMPLEXE SPORTIF SAVIGNOL**  
**PARC DE LA BOURDETTE**



**FÊTE**

**des**

**Associations**

**SEYSES**

**INFORMATIONS  
RENCONTRES**

**ANIMATIONS  
DÉCOUVERTES**

 **Culture**

 **Loisirs**

 **Sport**



L'agenda des animations et événements est disponible  
sur le site internet de la mairie : <https://www.mairie-seysses.fr/agenda>